



# La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la commune  
de Sainte-Suzanne-et-Chammes

1 bis, rue Jean de Bueil 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes

Sainte-Suzanne Tel : 02 43 01 40 10 - Courriel : [contact@ste-suzanne.com](mailto:contact@ste-suzanne.com)

Chammes Tel : 02 43 01 40 65 Courriel : [contact.chammes@ste-suzanne.com](mailto:contact.chammes@ste-suzanne.com)

Avril 2023 n° 88

Ce journal a été imprimé par nos soins le 20 mars 2023

## Travaux rue de la Libération deuxième phase et début des travaux rue de Montsûrs



Après la rénovation de tous les réseaux d'eau potable et d'eaux usées, la deuxième phase de travaux rue de la Libération s'achève avec l'installation du soubassement de la chaussée et des réseaux de collecte d'eaux pluviales.

Le dispositif mis en place avec une approche développement durable permettra de capter les eaux de pluie et de ruissellement, de les conserver dans la chaussée, de les évacuer et de les restituer par évaporation lors des grandes chaleurs en agissant sur la baisse de température.

Ce projet s'est réalisé avec le creusement d'une large travée centrale de la voirie qui a également permis de préparer le futur tapis de chaussée pour le passage des véhicules.

La rue de la Libération étant désormais interdite à la circulation des poids-lourds.

La chaussée est aujourd'hui comblée et la troisième phase avec la pose des bordures va commencer, la rue restant interdite à la circulation durant cette nouvelle

phase de travaux.

Rue de Montsûrs, les travaux de rénovation des réseaux d'eaux ont commencé, ils imposent au fur et à mesure des interventions, la mise en place de sens de circulation obligeant tous les riverains à modifier leur parcours de déplacement.

Merci à eux pour s'adapter à cette contrainte durant le chantier qui améliorera par la suite la circulation dans ce quartier.

Il est rappelé qu'en cas de difficulté d'accès à votre domicile ou pour tout autre problème, vous pouvez contacter la mairie qui a mis en place une veille et assure le lien avec les entreprises qui interviennent sur le chantier.

Vous pouvez le faire auprès du secrétariat par téléphone au : 02 43 01 40 10, via l'application intramuros, ou par mail à : [contact@ste-suzanne.com](mailto:contact@ste-suzanne.com)





Au moment où nous préparons le renouvellement de notre label « Plus Beaux Villages de France » et où nous finalisons la démarche de site patrimoine remarquable, il semble important de rappeler que notre commune, comme toutes celles de la Communauté de Communes des Coëvrons, est régie en matière de construction et de travaux par un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Des règles qui s'appliquent à tous, mais que certains habitants semblent ne pas connaître, avoir oubliées ou plus simplement transgressent.

Le changement de portes, de fenêtres, un ravalement de façade, la rénovation ou la modification d'une toiture, la pose d'une fenêtre de toit, la construction ou la modification d'un mur de clôture, la construction d'une extension, autant d'exemples qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux en mairie.

Le secrétariat de la mairie est là pour vous renseigner sur les démarches à effectuer. Au titre des Petites Cités de Caractère nous bénéficions également d'un architecte conseil qui tient une permanence tous les mois et qui pourra vous orienter gratuitement dans la préparation de vos projets et vous permettre ainsi de déposer des demandes conformes au PLUI.

Malheureusement, certains habitants proposent ou pire, réalisent des travaux non-conformes que la municipalité, en lien avec l'architecte des Bâtiments de France et le service Urbanisme de la Communauté de Communes, se voit dans l'obligation de refuser ou de faire modifier aux frais des propriétaires.

Pour éviter ces désagréments, ces procédures, n'effectuez aucun travaux sans avoir déposé une déclaration préalable et reçu une autorisation, faute de quoi des recours risquent d'être engagés, ce qui est le cas actuellement sur plusieurs dossiers.

*Michel Galvane*

*Maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes*

## Conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni en présentiel pour sa session mensuelle le vendredi 10 mars 2023. Le secrétaire de séance était Mme Thérèse Mézière. Après l'adoption du procès-verbal du conseil municipal du vendredi 10 février 2023, étaient à l'ordre du jour plusieurs points d'information et des délibérations qui ont toutes fait l'objet d'une adoption par le conseil municipal.

### Délibérations :

- Démission d'un conseiller municipal et installation d'un nouveau conseiller municipal.
- Demande de subventions au titre du fonds de concours auprès de la Communauté de Communes des Coëvrons pour le projet de réaménagement de la rue de la Libération.
- Reprise baux locatifs des logements de l'immeuble 2 rue du Petit Rocher suite à la fin du bail emphytéotique de Mayenne Habitat.
- Personnel communal, une modification du tableau des effectifs.
- Vote des subventions aux associations pour l'année 2023.
- Vote des taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2023.

Il a été procédé à l'approbation du Rapport d'Orientation Budgétaire et du Règlement Budgétaire et Financier (RBF) dans le cadre du passage à la nouvelle nomenclature comptable.

Après un point de situation sur les différents dossiers en cours, dont celui des travaux des rues de la Libération et de Montsûrs, l'essentiel de la séance a été consacré à la préparation du budget 2023, avec les arbitrages sur les dépenses qui seront proposés au vote lors du prochain conseil municipal. Une présentation a également été réalisée sur l'évolution de la situation financière de la commune et les perspectives pour les années à venir.

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra **le vendredi 31 mars 2023 à 19h00**.

Retrouvez tous les comptes rendus du conseil municipal sur le site internet de la commune : <https://www.ste-uzanne.com>

**Permanence des élus - le maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes et le 1er adjoint-maire délégué de Chammes** reçoivent sur rendez-vous, la prise de rendez-vous s'effectue auprès du secrétariat de la mairie tél : 02 43 01 40 10

### Horaires d'ouverture de la mairie et mairie annexe :

#### Mairie de Sainte-Suzanne :

- Mardi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Jeudi de 9h00 à 12h30
- Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 9h à 12h

#### Mairie annexe de Chammes :

- Mercredi de 8h30 à 12h30
- Vendredi de 8h30 à 12h30



## Vie de la commune : vos élus sur le terrain

### Pascal Guerveno quitte le conseil municipal:

Arrivé à Sainte-Suzanne fin 1981, il s'est engagé comme sapeur-pompier au sein du centre de secours de Sainte-Suzanne où il finit comme adjoint au chef de centre. Il entre au conseil municipal en 1995, pour un 1<sup>er</sup> mandat de conseiller municipal et deviendra adjoint au maire.

Il siègera sans discontinuité sous cinq mandats avec différents maires, (Mme Ligot, Mrs Demeulemester, Dutertre, Morteveille et Galvane).

Pascal Guerveno aura consacré 28 années au service de la commune dont il connaissait le moindre recoin. Il a suivi durant cette période tous les travaux d'entretien et d'aménagement des différents chantiers réalisés pour améliorer le cadre de vie et entretenir le patrimoine communal. Après toutes ces années d'engagement il a décidé de quitter le conseil municipal. Un très grand merci à lui pour tout le travail réalisé durant toutes ces années de mandats. Il est prévu lors du départ d'un conseiller municipal que le candidat suivant sur la liste devienne conseiller municipal. La liste « **Avenir Ensemble** » était composée de 21 candidats, le suivant sur la liste est Julien Barrier qui a été accueilli comme nouveau conseiller municipal lors de la séance du 10 mars.



## Vie de la Commune : animations à la bibliothèque

### Goûter littéraire :

Jeudi 13 avril à 17h, la bibliothèque organise un goûter littéraire. Il sera animé par Ellen, bibliothécaire de la médiathèque d'Evron et les bénévoles de la bibliothèque de Sainte-Suzanne-et-Chammes. Ce moment convivial permet aux lecteurs de découvrir des nouveautés, d'échanger leurs impressions...

Vous êtes toutes et tous les bienvenus. Gâteaux maison et boissons agrémenteront cet échange. N'hésitez pas à en profiter pour découvrir la bibliothèque.

### BB lecteurs:

Jeudi 25 mai à 10h00 à la bibliothèque de Sainte-Suzanne-et-Chammes.

Rendez-vous avec Maïlys, pour une séance bébé-lecteurs.

Pour les tout-petits de 0 à 3 ans, accompagnés d'un adulte.

Un moment de lecture et de partage où s'inviteront de belles histoires et découvertes pour les tout-petits.

D'autres séances BB lecteurs auront lieu à la bibliothèque de Sainte-Suzanne dès septembre 2023.

Pour vous inscrire à ces deux animations téléphonez au 02 43 01 88 55 aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Le mercredi de 10h30 à 12h et le samedi de 10h30 à 12h30.

ou par mail : [bibstesuzanne@gmail.com](mailto:bibstesuzanne@gmail.com)



## Vie associative : alevinage de l'association la Truite suzannaise.

C'est par une météo très favorable le vendredi 03 mars (il faisait froid) que nous avons déversé nos truites dans l'Erve. Nous avons mis 105 kg de truites arc-en-ciel et 210 kg de truites fario. Ce qui représente sur un parcours de 8 km, entre le lieu-dit La Patache et le lieu-dit Les Îles, plus de mille truites. Très bien réparties car nous étions 16 bénévoles à remettre de façon espacée nos 12 endroits d'alevinage. En 1h30 tout était fait.

Les bénévoles ont été très efficaces, Grand merci à eux.

Un bon café à Beauséjour a clôturé la matinée.



## Vie associative : les féodales de la Mesnie Clairbois en 2023

**Les Féodales de Clairbois**  
Sainte-Suzanne-et-Chammes

8 & 9 août - 12, 13 & 14 mai - 10 & 11 juin  
8 & 9 juillet - 12 & 13 août

SAMEDI 14H-19H      DIMANCHE 10H-18H

## Vie associative : loto du 5 mars de Médiéville 53

Le loto a commencé le vendredi 3 mars avec le rendez-vous de bénévoles pour rapatrier les tables et chaises de la salle Fernand Bourdin et de la salle Adrien Hardouin. Les 12 bénévoles n'ont pas perdu de temps et ont tout apporté très rapidement à la salle. Ayant encore un peu de temps, ils ont commencé à installer la salle, en 2 heures tout était terminé et la salle presque prête à recevoir le public.

Le samedi matin un fléchage, autour de nos ronds-points a été réalisé afin d'orienter au mieux les visiteurs et le matériel nécessaire pour l'organisation du loto a été apporté à la salle Maxime Létard.

Le dimanche une douzaine de bénévoles se sont retrouvés le matin avant l'ouverture des portes prévue à 12h, mais déjà une foule de personnes attendaient avec impatience que les portes soient ouvertes afin de choisir leur place et déjeuner.



À 14h, comme prévu, l'animatrice a commencé le premier tirage pour les 150 personnes installées dans la salle. Les bénévoles se sont affairés à la vente de cartes, de boissons, de gâteaux offerts par les bénévoles et autres friandises. Pendant 4h30, l'animatrice, Mme Redon a réalisé tous les tirages prévus dans l'après-midi devant un public concentré pour ne pas manquer un numéro, certains avaient même quelques porte-bonheurs pour attirer la chance. Les bons d'achats distribués tout au long de l'après-midi venaient en grande partie de commerçants de la commune, pour une somme globale de 2500€.

À 18h30 les visiteurs sont tous partis très rapidement, pour laisser la place aux bénévoles supplémentaires qui sont venus uniquement pour donner un sérieux coup de main pour rapatrier toutes les chaises et tables des autres salles, en 2 heures les 22 bénévoles présents avaient tout rangé et balayé la salle pour la libérer pour les activités prévues le lundi matin. Un petit « cocktail » a été improvisé pour terminer cette journée sur une bonne note, un très bon moment apprécié des bénévoles, un moment d'échange et de convivialité. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, pour venir jouer avec nous au loto et ainsi passer un moment agréable en votre compagnie.

Adresse mail : [medieville53@orange.fr](mailto:medieville53@orange.fr)

Page Face book : Médiéville53

**Les dates à retenir pour cette année 2023**

- \* La chasse aux œufs le dimanche 9 avril.
- \* Le retour des 6 heures de Sainte-Suzanne, le samedi 27 mai.
- \* Les 10 et 11 juin, retour de la fêria, organisation d'un pique-nique le samedi 10 le midi dans le parc de la Butte-Verte.
- \* La fête de la musique le vendredi 16 juin.
- \* Les jeux d'antan le dimanche 30 juillet.
- \* Vide-greniers, le dimanche 13 août.
- \* Concours photo avec le prix Roland Gailard, le 17 septembre.
- \* Le marché de Noël le dimanche 17 décembre 2023.

### CHASSE AUX OEUFS

DIMANCHE 9 AVRIL 2023

À partir de 11h00.

Parc de la Butte-Verte  
à Sainte-Suzanne

Médiéville  
ORGANISÉE PAR MEDIEVILLE 53

## Vivéco

**HORAIRES** Annie

Du Lundi au Samedi :  
8h-13h / 16h-19h30  
Fermé le mercredi  
(sauf 15 juin au 15 sept.)

02 43 01 97 92 Dimanche et Jours fériés : 8h-13h

24 bis rue des Coëvrans - 53270 SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES

## ADP Elec

David PÉRICHET ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

06 15 67 69 75

david.perichet@adpelec.fr adpelec.fr

53270 SAINTE-SUZANNE & CHAMMES

## Soutenons nos commerçants : artisan gribouilleur

Le terme « tiers-lieu », originaire des Etats-Unis, provient de l'anglais « third place ». Le tiers-lieu est défini au départ par le sociologue Ray Oldenburg à la fin des années 80, de manière simplifiée, comme un lieu où les personnes se plaisent à sortir et se regrouper de manière informelle, situé hors du domicile (first-place) et de l'entreprise (second-place).

Ce sont des lieux du faire ensemble : des leviers d'innovation grâce aux espaces partagés qu'ils offrent, des lieux de rencontres et de partage qui encouragent aux collaborations et aux projets collectifs. C'est ainsi que l'Artisan Gribouilleur s'envisage dans l'occupation de ses nouveaux locaux suzannais, un espace dédié aux découvertes artistiques, au débat collectif et à l'éducation populaire. Centré sur les arts visuels, le lieu se structure prioritairement autour des pratiques du tatouage, du graffiti et du street art. Nous sommes convaincus que ces disciplines ancestrales et populaires répondent à un besoin artistique, auprès de communautés qui ne se reconnaissent plus dans les lieux institutionnels qui y sont dédiés. Le projet dans son ensemble a été pensé tout autant à destination des usagers locaux que des visiteurs saisonniers, et nous sommes impatients que chacun et chacune s'empare bientôt de ce nouveau lieu de vie communautaire. Afin d'atteindre cet objectif, une nouvelle entité vient se greffer dans le cadre du projet à la structure existante de l'Artisan Gribouilleur, dont le développement en tant que salon de tatouage, atelier d'artiste et galerie d'art sera détaillé plus loin. L'association Frondaisons, jeune collectif camélésien souhaitant développer l'accès aux pratiques artistiques et le vivre-ensemble, vient se joindre au lieu. L'association prévoit ainsi la création d'une buvette associative, dont les recettes permettront le développement d'un atelier polyvalent mettant à disposition du public cours et stages d'arts plastiques à des tarifs préférentiels pour les adhérents, mais aussi de nombreux événements associatifs festifs ouverts à tous

### Salon de tatouage

Installé en mai 2022 au sein du village de Sainte-Suzanne, le salon a reçu un accueil chaleureux de la part des Mayennais, sensibles nous le croyons à notre rigueur en terme de sécurité, d'hygiène et de suivi, à l'installation d'un professionnel expérimenté en secteur rural, ainsi qu'à la qualité des dessins réalisés sur commande et des conseils apportés. Nous sommes donc heureux et confiants à l'idée de nous engager durablement au cœur de ce territoire, et d'y faire émerger cet assemblage atypique de propositions.

En 2023, le salon multipliera les événements tattoo dans et hors les murs, comme en atteste la programmation annuelle. Ce nouveau lieu porte également la possibilité, de par l'envergure de la nouvelle salle technique, d'envisager dès 2024, l'accueil ponctuel d'invités, une tradition honorée par de nombreux salons et que nous aimerions voir perdurer, permettant par la même occasion à notre clientèle de profiter des savoir-faire spécifiques de différents tatoueurs.

### Galerie alternative

L'association tatouage/galerie, qui pourrait intriguer le néophyte, fait de plus en plus de sens pour les communautés de tatoueurs et de tatoués. De tout temps et en tout lieu, le tatoueur dessine, griffonne, gribouille, et expose d'abord ses « flashes », dans le but de les encreur sur peau bien sûr, mais aussi un enchevêtrement d'affiches de conventions, pochettes d'album, et autres illustrations en tous genres. La débandade d'illustrations affichées aux murs dans la plupart des salons ou des salles techniques mérite d'être observée pour ce qu'elle est, un assemblage de récits et de traditions humaines par le dessin et la peinture. De l'exposition Tatoueurs, Tatoués du musée du quai Branly en 2014, jusqu'au salon berlinois de tatouage contemporain Noia, un fil rouge se tend, qui veut Q-honorer cet artisanat hors norme et profondément populaire dans la multiplicité de ses formes. Quoi de plus logique alors que ces 100m<sup>2</sup> d'exposition destinés à vous partager nos coups de cœurs et sources d'inspiration, qu'elles émanent du tatouage, des arts urbains ou d'artistes mayennais encore à découvrir ?

### Atelier d'artiste

L'atelier de Sam retrouve une place de choix au sein de ce nouveau lieu, qui lui permettra de continuer à développer ses activités de peintre et d'illustrateur. Dès 2023, vous pourrez retrouver ses œuvres en salle d'exposition chez l'Artisan Gribouilleur, mais également dans ses premières expositions hors les murs en Mayenne. Les commandes de fresques s'accroissent cette année et nous sommes heureux d'amorcer nos premières collaborations avec des établissements scolaires du territoire, une mission qui nous tient tout particulièrement à cœur. Les Journées du Patrimoine seront également un temps d'ouverture au street art pour Sainte-Suzanne, puisqu'une fresque sera réalisée en direct sur ce week-end dans le village.

### L'artisan gribouilleur

Diplômé des Beaux-arts d'Avignon et dessinateur acharné devant l'éternel, Sam fait ses débuts de tatoueur à Rouen il y a une dizaine d'années et développe en parallèle son parcours de peintre. Après 3 ans d'activité intensive chez Abraxas à Paris, il s'installe en Mayenne et monte l'Artisan Gribouilleur, où ses nombreuses activités peuvent aujourd'hui se concilier. Danseuse talentueuse, Marie évolue depuis son adolescence dans le monde de l'art et en a vécu pendant de nombreuses années. Après avoir sillonné la France et s'être initiée à de nombreuses disciplines, elle rencontre Sam en 2020 et décide d'ajouter une nouvelle corde à son arc avec le tatouage.



## Animations du mois d'avril 2023 à Sainte-Suzanne-et-Chammes

**Bibliothèque : le mercredi de 10h30 à 12h00 et le samedi de 10h30 à 12h30.**

**Jeudi 6 avril:**

13h40-13h50 : course de vélos "Région Pays de la Loire Tour" passage à Sainte-Suzanne 3ième étape (Baugé-Mayenne)

**Dimanche 9 avril :**

11h : Course aux œufs de Pâques à Sainte-Suzanne, dans le parc de la Butte-Verte - Médiéville 53

**lundi 10 avril :**

11h : Course aux œufs de Pâques à Chammes parc de la mairie - Comité des fêtes de Chammes.

**mercredi 12 avril:** Randonnée pédestre FTS à Sillé-le-Guillaume :

14h00 Rendez-vous : restaurant en face de l'hippodrome : petite randonnée 8km.

14h00 : Rendez-vous : restaurant en face de l'hippodrome : grande randonnée 12km, ou rendez-vous à 13h30 parking de covoiturage.

**lundi 17 avril :**

Collecte de sang à Évron, salle du trait d'union, de 15h30 à 19h00 sur rendez-vous : [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

**mercredi 26 avril:** Randonnée pédestre FTS à Montflours :

14h00 Rendez-vous : place de l'église : petite randonnée 8km.

14h00 : Rendez-vous : place de l'église : grande randonnée 12km, ou rendez-vous à 13h30 parking de covoiturage.

**Dimanche 7 mai:**

15h00 promenade des moulins rendez-vous office de tourisme.

**mercredi 10 mai:** Randonnée pédestre FTS à Saint-Rémy-de-Sillé:

14h00 Rendez-vous : salle des fêtes : petite randonnée 8km.

14h00 : Rendez-vous : salle des fêtes : grande randonnée 12km, ou rendez-vous à 13h30 parking de covoiturage.

## Vie et programme du CIAP - Château de Sainte-Suzanne

• **Visite thématique du CIAP : « Voyage en Mayenne, le territoire en 10 cartes postales »**

Adrien, un visiteur séjournant en Mayenne a adressé au CIAP dix cartes postales relatant son itinéraire touristique sur des lieux emblématiques du département. Les cartes postales annotées de ses impressions sont accompagnées de remarques énigmatiques sur l'histoire des sites visités. Une opportunité de découvrir ces lieux au sein de l'exposition du CIAP et de repartir, avec une carte postale. *Dimanche 9 avril à 15h30, tarif : entrée du CIAP + 2€*

• **Ateliers pratiques de sensibilisation**

Dans le cadre du mois *Tourisme & Handicap*, ateliers de reconnaissance sonore (loto des animaux), expériences tactiles (reproductions d'objets archéologiques et de maquettes d'architecture) et séquences d'audio-description ludiques sont mis en place dans la cour de la forteresse et le CIAP. Conduites par un médiateur, ces interventions thématiques s'adressent à tous les publics.

*Samedi 15 et dimanche 16 avril à 15h, 15h30, 16h et 16h30, cour de la forteresse et CIAP, entrée libre*

• **Animation Famille : « Jeux d'architecture »**

Des grands cubes de mousse, des maquettes de voûtes sur croisée d'ogives, des planchettes de bois par centaines, un Memory géant et autres supports de jeux de construction... Investissez la grande salle du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine puis déplacez-vous en famille vers les différents stands de jeux. *Dimanche 23 avril de 10h à 17h, grande salle du CIAP, tarif : entrée du CIAP*

• **Deviens un p'tit archéologue**

Le temps d'un atelier, les plus petits pourront se mettre dans la peau d'un archéologue à la découverte des objets du passé. À l'issue d'une recherche dans la forteresse puis dans un bac de fouilles spécialement conçu pour l'occasion, ils pourront rassembler les objets (fac-similés), les classer pour comprendre la vie quotidienne des anciens habitants du château au Moyen Âge.

*Mardis 18 et 25 avril à 10h30, Jeudis 20, 27 avril à 10h30, durée : 1h30, pour les enfants de 5 à 7 ans, tarif : 2€ (réservation au 02 43 58 13 00)*

• **Mon chantier de fouilles**

Comme des archéologues, les enfants explorent dans un espace dédié un sol qui a conservé de nombreux vestiges et objets (fac-similés) abandonnés par les habitants du château de Sainte-Suzanne. Munis d'un petit matériel (pinceau, pelle...), ils s'initient en groupe aux gestes d'une fouille archéologique avant de réaliser le relevé puis l'interprétation des objets mis au jour. *Mardis 18 et 25 avril à 14h, jeudis 20 et 27 avril à 14h, durée : 2h, pour les enfants de 8 à 12 ans, tarif : 5€ (réservation au 02 43 58 13 00)*

• **Jeu d'évasion en extérieur : « Les secrets de la forteresse »**

À mi-chemin entre jeu de piste et Escape Game, cette intrigue vous plonge dans l'univers médiéval du château de Sainte-Suzanne. Accueilli au 15e siècle par votre serviteur en costume historique, vous devez déjouer la mystérieuse menace qui pèse sur les habitants de la forteresse pendant la Guerre de Cent Ans. *Dimanche 30 avril à 15h30, cour de la forteresse, tarif : 5€*

• **Visite en famille : « Plus d'un tour dans mon sac »**

Pour commencer, un médiateur se présente en déplaçant un chariot à roulette et remet à chaque famille un sac à malices contenant une foule d'objets (longue-vue, miroir...). Ensuite, relevez les défis et répondez aux énigmes proposées sous la forme d'une déambulation dans l'enceinte de la forteresse. Enfin, faites preuve d'un peu de dextérité et du sens de l'observation pour une découverte du site tout en vous amusant. *Lundi 1er mai à 15h30, cour de la forteresse, tarif : 2€*

## Vie associative : « Les 6 heures de Sainte-Suzanne » recherchent des bénévoles

L'échéance du 27 mai approche «à grande foulée»

L'équipe des 6H lance un appel aux bénévoles : « venez nous rejoindre pour que tous ensemble nous continuions à écrire une nouvelle page de cette histoire et faire de cette journée une réussite ».

Merci par avance à celles et ceux qui viendront nous prêter main forte, d'écrire sur la boîte mail des 6H ([les6heures@orange.fr](mailto:les6heures@orange.fr)) que vous êtes volontaire pour toute ou partie de cette journée, on vous attend.



## Vie associative : assemblée générale de 'l'Association Musicale de Sainte-Suzanne'

En ouvrant la séance, le président de l'association, Julien Barrier, parle au nom des 3 sections de l'entité (L'orchestre d'harmonie, La Banda Suzanne, La Féria) et commence par remercier vivement les participants à l'assemblée pour cette forte mobilisation qui caractérise si bien notre association. Il salue également le soutien indéfectible de la municipalité, qui par les moyens financiers et de structure mis à disposition, permet à l'AMDSS de mener à bien ses projets dans de bonnes conditions. Julien poursuit en remerciant plus largement la Communauté de Communes des Coëvrons pour son appui aux pratiques musicales collectives sur son territoire. Cela permet par exemple aux jeunes de notre groupe, de valoriser le volet « pratique collective » dans leur cursus de formation musicale. Le conservatoire ouvre également ses portes à tous les musiciens du groupe (sans distinction d'âge) qui souhaitent bénéficier d'un soutien « solfègique » dans d'excellentes conditions.

Comme toute assemblée générale, celle de l'AMDSS n'a pas dérogé au traditionnel bilan et a permis de rappeler les temps forts pour 2022. C'est avec satisfaction que Julien dresse ce tableau puisqu'après la parenthèse COVID, cette année s'est déroulée sous le signe de la « Normalitude » (nos 3 sections confondues ont réalisé 21 prestations en écho au rythme d'avant COVID), voire de « l'Exceptionnel » puisqu'elle fut rythmée de belles animations.

Ainsi, à Pâques, l'Harmonie a enfin pu fêter ses 140 ans, après 2 ans d'empêchement, en renouant avec le plaisir des retrouvailles ! Nos 2 harmonies jumelées (Sulzheim et Chouzé-sur-Loire) ont fait le déplacement pour venir festoyer et jouer à nos côtés à l'occasion d'un beau concert de printemps et de moments conviviaux dans une joyeuse bonne humeur qui ne se départit pas au fil des ans.

Dans le cadre du comité de jumelage d'Erve et Charnie, l'Harmonie s'est déplacée un peu plus tard pour animer la fête du vin de Partenheim et le week-end avec Sulzheim a été salué de part et d'autre du Rhin par bien des échos festifs. Il en était de nouveau question lors de notre soirée bavaroise « Oktoberfest », qui a battu son plein à EVRON et fut arrosée, entre autres, de l'excellent vin de nos amis viticulteurs de Sulzheim.

De son côté, pour la Banda Suzanne, 2022 a rimé avec une prestation phare au festival des bandas de Martel qui réouvrait ses festivités. Ce week-end-là a conforté nos jeunes dans ce plaisir du style Banda qu'ils affectionnent tant.

Vint le tour d'expression du responsable de la section Féria, Romain Barrier, qui a confirmé le réveil de l'organisation après son sommeil pandémique en annonçant le lancement officiel de l'édition 2023 d'une féria programmée les 10 et 11 juin prochains. L'idée d'allier dans un même week-end 4 courses landaises, un Festival de Bandas, une soirée Bodéga et un marché artisanal et vide-greniers couplé avec des jeux d'antan a fait son chemin et nécessitera bien des forces vives pour mener à bien ce projet.

Quelques membres de la section travaillent d'arrache-pied depuis 5-6 mois à dessiner les contours de l'évènement mais Romain précise qu'il conviendra maintenant de passer à la vitesse supérieure et invite toutes les personnes intéressées à se manifester pour intégrer les différentes équipes organisatrices (restauration, promotion, logistique, billetterie...). Pour cela, n'hésitez pas à vous faire connaître à cette adresse : [feria@amdss.fr](mailto:feria@amdss.fr) ou au 06 98 18 31 98.

Comme chez les irréductibles Gaulois, la séance s'est évidemment clôturée par un banquet mais pour stopper net le plagia et éviter de faire de l'ombre à M Canet, ce ne fut point du sanglier que nous prépara l'autre Guillaume (Jouis) mais un excellent cassoulet avec du canard élevé dans sa propre ferme du Horps.

Merci à tous les bénévoles de l'association et au plaisir de vous recroiser très bientôt cher public, parce que sans vous, nous ne sommes pas au complet et que votre soutien nous fait du bien 😊😊😊



**TAXI** TAXIS & MINIBUS LAMY A.S.T.S. sarl  
**02 43 01 47 68**  
ZA des Coëvrons  
53270 Ste SUZANNE & CHAMMES  
[taxi.lamy@orange.fr](mailto:taxi.lamy@orange.fr)

**AMBULANCES & VSL LAMY** A.S.T.S. sarl  
ZA des Coëvrons  
53270 Ste SUZANNE & CHAMMES  
**02 43 01 40 01**  
Tous transports assis ou allongé  
Agrément N°S31272010 - Sarl au capital de 10 000,00€  
Siret 519 328 819 000 15 - APE 8690A  
[taxi.lamy@orange.fr](mailto:taxi.lamy@orange.fr)

5 rue des grands jardins  
53270 Ste SUZANNE ET CHAMMES  
0243697359 / 0611325801  
16 place Ambroise de Loré

HARNOIS JM / Valérie  
TRAITEUR  
[jm-harnois@orange.fr](mailto:jm-harnois@orange.fr)

la cabane

PEINTURE - VITRERIE  
RAVALEMENT de FAÇADES  
REVÊTEMENTS de SOLS et MURS

DAVOUST DÉCORS

**02 43 01 44 17**  
12, rue de l'Erve - 53270 Chammes

## Notre histoire : la carrière du Tertre Gane.



De l'eau, du fer, du bois et de la pierre... Sainte-Suzanne a bénéficié de toutes ces ressources naturelles pour développer des activités qui ont favorisé son économie et donné du travail à sa population. Les carrières, notamment celle qui se trouvait au pied du Tertre Gane, furent exploitées pendant des siècles. Le grès de Sainte-Suzanne a été extrait et taillé sur place pour construire châteaux, ponts, maisons, églises et moulins. Au XIXème siècle, il fut utilisé pour paver les rues de Paris.

Fernand Legendre, né en 1925 à proximité de la carrière du Tertre Gane, se souvient.

« Quand la carrière fonctionnait encore à plein rendement, jusqu'en 1939, elle employait autour de 40 ouvriers. Ils enfouissaient un explosif, la cheddite pour faire exploser la roche. Ils sonnaient d'abord dans une trompe pour prévenir de l'explosion. Quelques minutes après, ça explosait. Ils débitaient ensuite la pierre en moellons. Hommes et femmes faisaient ce travail à l'aide de massettes. Les ouvriers étaient payés au demi-mètre cube de cailloux qui servaient aux ballasts. Ils portaient des lunettes spéciales, travaillaient debout et l'hiver, ils s'abritaient derrière des hayons, sorte de coupe-vent, tressés avec des genêts pour se protéger du froid ».

« Les pierres étaient concassées. Le concasseur mécanique était situé en contre bas du chemin pavé. Le hangar qui l'abritait existe toujours dans le jardin du moulin. Je me souviens des hurlements de douleur que poussa un jour un ouvrier qui se prit la main dans le concasseur ».

« Le trieur permettait d'obtenir des pierres de calibres différents, les pierres servaient à l'encaissement des chemins et des routes. Les outils étaient forgés et réparés dans une forge qui existe toujours, la forge du Pont-Neuf ».

Les carriers remplissaient des wagonnets qui étaient acheminés sur des rails jusqu'au pied de la butte puis vidaient leurs contenus dans des charrettes et plus tard dans des camions qui rejoignaient la route de Sablé par le chemin des Courtilles. Sur le chemin, vous pouvez voir d'anciens rails de cette époque qui ont été récupérés pour soutenir les clôtures de fils barbelés.



La carrière du Tertre Gane dans les années 1900



L'ancienne carrière a disparu sous la végétation et les arbres

Près de l'entrée du chemin pavé, se trouve toujours la maison du maître carrier. Dans les années 1930, le moulin abritait des ouvriers polonais, yougoslaves et des Espagnols réfugiés de la guerre civile. Ils furent ensuite rattachés à la Kabylie qui appartenait à la Société des Carrières de l'Ouest. Autour du Pont Neuf, furent construites plusieurs petites maisons d'ouvriers, aujourd'hui il n'en subsiste que deux. La désaffection du lieu et le risque d'éboulement de rochers ont fait disparaître les autres.

En souvenir, le chemin fut baptisé le « Chemin des carriers ».

A la fin des années 1950, la carrière du Tertre Gane fut achetée par les Carrières de Voutré. Elle cessa définitivement son activité et la nature reprit ses droits.